

## BILAN MORAL 2022 DU PRESIDENT

Bonsoir à toutes et à tous, merci d'être présents ce soir, aussi nombreux. Quel plaisir.

Mme La Maire Gwénola Troadec et Jean Marc Bren adjoint au nautisme sont excusés. Je remercie de leur présence Audrey Moullec régisseuse des ports de Kérity, port de bouc et St Pierre et Jocelyne Le Rhun 2<sup>ème</sup> adjointe en charge du tourisme, de la vie associative et des quartiers, du cadre de vie et propreté urbaine. Nous espérons, avec vous, faire évoluer en bonne intelligence ce port de Kérity que le Monde entier nous envie. Sans oublier de lui garder son authenticité, son charme et son cachet.

Nous pensions, cette année, vivre normalement sans contraintes, malheureusement le COVID est encore présent. J'espère que notre fête pourra se dérouler sans contraintes.

Mais ce qui se passe aux portes de l'Europe en Ukraine est encore plus grave. En temps qu'association nous auront certainement à faire face à l'augmentation de certains prix surtout l'huile.

Lors d'une réunion avec la mairie et les associations nous avons appris que treize familles Penmarchaises ont accepté d'accueillir environ 62 personnes. Il nous a été demandé de ne plus envoyer de vêtements mais plutôt d'envoyer des dons en argent à la Croix Rouge par exemple. Pour plus de renseignements, si vous voulez aider, la municipalité vous renseignera et vous guidera dans vos démarches.

Le conseil portuaire a eu lieu le 06/12/2021 uniquement avec les titulaires pour causes de COVID 19. Je précise pour les nouveaux adhérents que le conseil est normalement précédé par la réunion du CLUPP : Comité local des usagers du port de plaisance. Cette année, une élection des membres du CLUPP a eu lieu pour cinq ans. Il y avait 13 candidats. Les nouveaux élus sont Jean Marc Le Rhun, Sébastien Lappart (adhérents MAPK), Michel Lodeho comme titulaire et Clet Bargain, Deluce Franck et Claude Le Garrec comme suppléants. Félicitations à eux. Les titulaires feront partie du conseil portuaire et seont remplacés par leurs suppléants en cas d'absence.

Vous devez savoir que tous les plaisanciers qui possèdent un bateau dans le port peuvent s'inscrire à la mairie et participer à la réunion du CLUPP qui a lieu normalement comme cette année deux fois par an pour débattre des problèmes éventuels.

Le compte rendu du conseil portuaire est sur le site de notre association et est, à notre demande, expédié sous forme papier à tous les locataires et propriétaires d'une bouée. Personne ne pourra dire qu'il ne l'a pas reçu.

Les associations liées à la plaisance sont donc représentées par 3 titulaires et trois remplaçants. Je suis donc réélu pour cinq ans et mon remplaçant est François Scébal. Nous essayerons tous ensemble, avec vous et avec les élus du conseil de faire les bons choix et prendre les bonnes décisions pour mettre en valeur le Port de Kérity et le Port de Bouc. L'association des « Marins et Amis du port de Kérity » comptait plus de 70 adhérents auxquels il faut ajouter les nombreux sympathisants. Je tiens à remercier tous les nouveaux adhérents pour leur soutien et les fidèles POUR leur confiance sans cesse renouvelée.

Notre site internet est sur la toile depuis sept ans maintenant. L'adresse est sur votre carte d'adhésion. Il a été réalisé et est mis à jour par François Scébal. Nous essayons de vous informer au mieux de tout ce qui se passe autour du port de Kérity presque en temps réel.

Notre association participe au défilé **Penmarc'h entre terre et mer**. Cette année Il devrait se dérouler. Je crois que Madame la Présidente Brigitte Touvat est parmi nous. Si vous souhaitez défiler ou aider renseigné vous auprès de Brigitte après la réunion. Certains d'entre nous aident, aussi l'**A.L.P.** la **S.N.S.M** et **GOD SAVE THE KOUING**. Vous avez certainement vu dans le Télégramme que les associations sont en recherche de bénévoles. Une réunion aura lieu le 07 mai à la Maison pour Tous pour une réunion de tous les bénévoles qui veulent s'impliquer dans une ou plusieurs associations.

Comme chaque année le « Treizour » devrait être mis au service gratuit de tous les usagers du port. L'emploi « jeune » reconduit. Audrey vient également d'avoir son permis côtier peux-tu nous en dire un mot ?

Je vous rappelle que lors de la réunion MAPK du 15 mai 2021, il avait été décidé à l'unanimité des vingt personnes présent d'une cession du TREIZOUR à la municipalité pour l'euro symbolique.

## **Quelques chiffres et actions**

Entre la fin de l'année 2020 et le début 2021, les travaux de consolidation du mur de protection du port de Kérity ont été réalisés. Il reste encore du travail : le plateau (cale raide).

Fin juin 2021, notre association avait organisé un nettoyage de la plage entre la stèle des périls en mer de Kervily et le restaurant le Grand Bleu. Il y a moins de déchets depuis quatre ans. Cette action sera renouvelée cette année le samedi 25 juin. La marée sera basse à 09h10 donc rendez vous sur le parking du port à 09h30 Pour les volontaires.

L'année dernière le covid ne nous a pas permis de faire le pique nique aux Etocs. Croisons les doigts pour que l'on puisse faire cette sortie cette année. Cette année la sortie devrait avoir lieu le samedi 02 ou le dimanche 03 juillet si le temps le permet. La basse mer est à 13h39 le samedi et 14h14 le dimanche pour un coefficient de 67 et 64. Inutile d'envoyer la COVID19 comme passager. Il ne survivrait pas dans un air aussi pur.

## 2022

La fête devrait avoir lieu le dimanche 24/07/2022, avec le matin un troc et puces de la mer de 09h00 à 16h30, l'après-midi balades aux Etocs en zodiac, démonstration de sauvetage avec des chiens terre-neuve, balade en bateau sur le Spered ar Mor, visite du canot de sauvetage « Prince d' Eckmühl », restauration et animations habituelles (tir à la corde, maquillage ), l'animation **BREIZING BULLES** et les nombreux jeux bretons sur le port et, dans la soirée l'animation musicale gratuite avec **Ampli Monkey** ( musique rock ) et **LES GLOCHOS** que nous recevons pour le troisième fois. Ils nous ont promis une chanson sur Kérity . Nous avons décidé de ne pas faire de fest noz pour essai.

L'A.L.P. nous précédera le samedi. Nous aurons le dimanche matin, peut-être à reconfigurer le site.

Si la fête a lieu :

- Je demande aux anciens de notre fête d'accepter aimablement les nouveaux qui veulent nous aider pour la réussite de cette fête. Justement, il manque du monde à certains postes : la pêche à la ligne par exemple ( Marie Christine

Scébalt serait intéressée. Les réunions de préparation vont nous permettre de voir les postes à pourvoir .

- L'année dernière, sept autres parapluies de 4m/4m avaient été commandés. Je pense qu'ils sont prêts à être utilisés. La fixation au sol sera faite avec des plots de 150 kg comme avant. Il reste deux anciens barnums pour les cuisines.
- Petit rappel, en 2019, les caissons qui contenaient les bancs et les tables ont été retirés. Pour pallier à ce manque, l'association a participé à l'achat d'une caravane qui sert de caisse, avec le défilé Entre terre et mer, initiatrice du projet, et l'A.L.P (coût 167 euros par assos). Le coût de son hivernage est de 123 euros par an même pendant la COVID 19.
- J'en profite, comme chaque année, pour remercier les services techniques de Penmarc'h, Spered ar Mor et la S.N.S.M. de ST Gué et tous nos bénévoles pour leur participation et leur implication. Cela fait deux ans que les fêtes n'ont pas eu lieu. Beaucoup de bénévoles ont hâte de remettre le couvert mais d'autres peut-être pas.

Êtes -vous d'accord vous renouveler un don à la SNSM comme chaque année ?

- En 2019, Jean Jacques Roy nous avait proposé des ateliers pêche et une réunion sur la réglementation marine. Nous essayerons de renouveler ces ateliers. J'ai également demandé à la SNSM s'il était possible de nous faire un atelier d'utilisation d'un défibrillateur qui vient s'ajouter aux ateliers qu'a prévus Jean Jacques. On vous tiendra au courant des dates .

## LE PORT

- Cette année l'association a décidé de financer une exposition photo sur le port. Le thème sera sur les « ETOCS ». L'inauguration vous sera communiquée. Il y aura 13 photos exposées le long du quai comme celles de la municipalité l'année dernière. Les photos ont été réalisées par Roland Chatain et l'encadrement par le service technique de la mairie. J'ai vu le menuisier le lundi 04 avril. L'accord a été donné par la municipalité pour faire l'encadrement en bois.
- Une manifestation est normalement prévue le 08 juin sur l'esplanade de la criée. L'arrivée de l' « IRIS » voilier océanographique pour la fête de L'OCEAN . On nous

demande pour l'instant d'accompagner le navire du menhir vers son point de mouillage entre Locarec et Men Daniel avec le plus de bateaux possibles. ( voir le document)

- La remise en état annuel des mouillages locataires est toujours confiés à la société Monfort. Le contrôle de 2021 est revenu à 37 000 euros. Cinq mouillages ont été enlevés à la poire. Il en reste dix. Six ont été loués l'année dernière.
- La municipalité a procédé au retrait de 50 vieux mouillages propriétaires à Port de Bouc. Il en reste encore 10 à enlever.
- A Kéerty, une vingtaine de vieux mouillages ont également disparu pour faire place aux nouveaux mouillages locataires au sud est du port.
  
- L' année dernière nous avons transmis une liste de travaux d'entretien courant du port lors du conseil portuaire. Certains d'entre eux devraient être réalisés avant l'été. L'installation de 18 nouvelles bouées locataires sera réalisée les 16,17 et 18 avril dans le port, repeindre en blanc les repères du chenal au bout du quai et de l'estacade, retrait des vieux corps morts à Kéerty, Port de Bouc, c'est en court, installation de défense pour le quai et la cale raide de Kéerty , achat de 3 anneaux pour la cale .
  
- L'élection du conseil portuaire a permis la signature du nouveau règlement par tous les membres, ce qui permet sa mise en application. Il sera consultable au bureau du port en mairie, au bureau du port à Kéerty et en ligne sur le site des associations M.A.P.K., du Vent des étocs et de Penmarc'h.

### **PROJET POUR LA CRIEE**

Une réunion pour l'aménagement du port de Kéerty et de ses alentours a eu lieu le 31 mars en mairie.

Pour M.A .P.K. la destruction de la criée est un fil rouge à ne pas dépasser sinon M.A.P.K mettra le clé sous la porte. C'est l'historique du port. Nombre de nos grands pères, de nos pères y ont travaillé et vendu leurs poissons. Nous avons toutes et tous des souvenirs lorsque la criée était fonctionnelle. Imaginer le port sans la criée ? Avec l'A.L.P. et d'autres associations ( Cormorans ), nous avons décidé de faire front commun pour garder et éventuellement améliorer la criée.

A priori, la criée restera en place. Ainsi que les prames qui seront sans doute réaménagées et protégées contre les vents dominants.

Le compteur de la criée a été changé en 2020 pour un compteur LINKY. Yvon m'a fait part que peut être sa puissance ne serait pas suffisante pour alimenter tout le site avec quatre friteuses.

Par l'intermédiaire d'Audrey Moullec, le responsable technique Marc Le Rhun nous a confirmé que la puissance de 36 kva sera suffisante pour les fêtes se déroulant à Kérity.

J'ai reçu la distribution détaillée des puissances photos à l'appui.

## **Bureau du port.**

Le mercredi et le vendredi matin durant les deux mois d'été, Audrey Moullec renouvellera peut être une permanence au bureau du port de 10h00 à 12h00. Elle sera là pour répondre à toutes vos questions et régler l'accès à la cale raie. Du 01 juillet au 01 octobre, Corentin Terrasse, sera également employé le dimanche pendant 2 heures pour surveiller les descentes de la cale raie.

Deux panneaux d'informations ont été fixés près du bureau. Vous y trouverez, entre autre, la liste d'attente des personnes désirant un mouillage dans le port (environ 73) et des bateaux à vendre. Vous trouverez également le registre de doléances concernant le port, le tarif des bouées, les demandes de changement de bouée et les bulletins d'adhésion M.A.P.K.

Voilà ce que je peux vous dire pour l'instant.

Comme chaque année, à tous les marins qui vont bientôt prendre la mer, je recommande prudence, respect, solidarité, éviter de prendre la mer pour une poubelle, ramener à terre tous vos déchets de pêche aussi bien que domestiques (pique-nique), respecter les quotas et les tailles des espèces que vous recherchez et couper les queues des poissons avant d'arriver au port. Si vous êtes en grande difficulté en mer n'oubliez pas le 196.

Je compte beaucoup sur vous toutes et tous pour nous aider et nous conseiller pour que notre port garde son côté attrayant et authentique et j'espère que les actions

que nous menons et que nous allons mener nous apporterons beaucoup de satisfactions.

*Bilan2019 Financier de Chantal*

*Autres interventions éventuelles*

*Je vous demande d'accorder le quitus au bureau par un vote*

*Vote : Quitus voté !*

Le nouveau bureau est donc :

Président : BOENNEC CHRISTIAN.  
Vice président : JEAN JACQUES ROY.  
Trésorière : CARVAL CHANTAL.  
Secrétaire : GUICHAOUA ALAIN.  
Secrétaire adjoint : CARBONI DANIEL.  
Responsable internet et communications : FRANCOIS SCEBALT

**LE PRESIDENT**

**Christian Boënnec**